5, rue Pleyel
93200 St Denis

fgaac-cfdt@fgaac.org

www.fgaac-cfdt.fr

FGAAC-CFDT Officiel

Paris, octobre 2026

CADRES TRACTION :

LA FGAAC-CFDT MILITE POUR UNE MEILLEURE RECONNAISSANCE DES CTT !

UNE NÉGOCIATION EN LIEN AVEC L'ENCADREMENT EST INSCRITE À L'AGENDA SOCIAL 2026 DU GROUPE :

La CFDT et son Syndicat National FGAAC-CFDT ont porté et obtenu qu'une négociation spécifique à l'encadrement soit programmée dans le cadre de l'agenda social du Groupe Public SNCF.

Le 30 septembre 2026, le DRH du Groupe Public SNCF a transmis un courrier aux organisations syndicales représentatives pour les informer des thèmes qui seront inscrits à l'agenda social 2026, ainsi que du calendrier prévu pour mener ces négociations.

La FGAAC-CFDT porte des revendications importantes et légitimes pour les Cadres Traction. Elle milite pour obtenir satisfaction sur celles-ci, dans le cadre des négociations à venir dans les prochains mois.

Pour la FGAAC-CFDT, les engagements pris par la Direction, dans le cadre de l'accord fin de carrière et prévoyant de traiter plus spécifiquement le sujet du déroulement de carrière des Cadres Traction, devront notamment être intégrés au sein du futur accord relatif à l'encadrement ! ⇾⇾⇾

LA FGAAC-CFDT FAIT LE POINT EN DÉTAIL, SUR LES REVENDICATIONS SPÉCIFIQUES QU'ELLE PORTE POUR LES CADRES TRACTION

DEPUIS PLUS DE 140 ANS LA FGAAC-CFDT DÉFEND ET INFORME LES CONDUCTEURS...

Mon syndicat professionnel en direct sur mon téléphone ou ma tablette !

Actus
Infos
Contacts

Accès aux simulateurs FGAAC-CFDT

Télécharger dans l'App Store

DISPONIBLE SUR Google Play

Téléchargez gratuitement l'application

© FGAAC-CFDT octobre 2026 - Crédits photo : Adobe Stock

LA FGAAC-CFDT PORTE DES REVENDICATIONS IMPORTANTES ET LÉGITIMES POUR LES CADRES TRACTION :

Pour la FGAAC-CFDT, les négociations d'un accord relatif à l'encadrement doivent permettre d'aboutir à la mise en oeuvre de mesures concrètes et positives pour les Cadres Traction , que ce soit en termes de charge de travail, d'équilibre vie privée/vie professionnelle, de droit à la déconnexion, de reconnaissance de la pénibilité et d'aménagement de la fin de carrière, de parcours professionnels, de rémunération et de déroulement de carrière...

FOCUS SUR LES PRINCIPALES REVENDICATIONS FGAAC-CFDT POUR LES CTT :

ATTRIBUTION DE LA PR-24 APRÈS RÉUSSITE À L'EXAMEN ETT-3 :

- La FGAAC-CFDT revendique l'attribution de la PR-24 après réussite à l'examen ETT3, ainsi que des mesures de rattrapage de grille pour les CTT actuellement en poste !
- La FGAAC-CFDT revendique une revalorisation similaire pour les contractuels.

POURSUITE DE LA REVALORISATION DU CODE PRIME 9 :

- La FGAAC-CFDT a obtenu la revalorisation du Code Prime 9 et la suppression de sa dégressivité dans le cadre de son audience nationale déposée le 10 novembre 2023.
- La FGAAC-CFDT revendique la poursuite de la revalorisation du Code Prime 9 !

CLASSEMENT EN ERPA DES MÉTIERS DE L'ENCADREMENT TRACTION :

- La FGAAC-CFDT revendique le reclassement en ERPA (Emploi-Repère à Pénibilité Avérée) des emplois-repères de CTT et de Dirigeant de Résidence Traction (E/R 303 et 310) !
- Cette requalification permettrait d'améliorer les droits relatifs à la CAA des CTT !

CHARGE DE TRAVAIL, ÉQUILIBRE VIE PRIVÉE ET TRAVAIL, PARCOURS PROFESSIONNELS :

- Pour la FGAAC-CFDT, les sujets en lien avec la charge de travail de l'encadrement Traction et plus particulièrement du nombre d'ADC par équipe, doivent être ouverts par la Direction.
- L'équilibre vie privée/travail et les parcours professionnels devront aussi être traités !

ÉLECTIONS AUX COMITÉS SOCIAUX ET ÉCONOMIQUES SNCF

DU 19 AU 26 NOVEMBRE, VOTEZ ET FAITES VOTER

Le syndicat qui défend l'encadrement traction !